



SANTE, PROTECTION SOCIALE

(Avis adoptés par l'Assemblée plénière du 29 novembre 2005)

1. Afin de répondre au projet de règlement européen, le Conseil encourage la réflexion engagée par la Drees et l'Insee en vue de mettre en place une nouvelle **enquête sur la santé et le handicap** à échéance 2008-2009 dans un cadre cohérent avec les autres enquêtes menées en France sur la santé et le handicap.
2. Le Conseil suivra avec intérêt la constitution, à partir du SNIIR-AM, d'un **échantillon inter régimes des bénéficiaires de l'assurance maladie** (EPIB-AM) et recommande que les différentes catégories d'utilisateurs puissent avoir un large accès à ces données individuelles à des fins de traitement statistique dans le respect des règles de confidentialité.
3. Le Conseil encourage les opérations visant à améliorer la connaissance des **dispositifs de protection complémentaire d'assurance maladie** et demande qu'une concertation se mette en place visant à la constitution d'échantillons de données individuelles à des fins d'exploitation statistique.
4. Le Conseil encourage la réflexion méthodologique engagée par la DREES et la DARES afin de mettre en place un dispositif d'observation de la **gestion par les entreprises des problèmes de santé de leurs salariés âgés**, dans le cadre notamment de leur politique de gestion des âges (recours aux dispositifs de protection sociale et/ou de prévoyance,..).
5. Le Conseil suivra avec attention les efforts entrepris afin d'améliorer les systèmes d'information liés à la déclaration et à la prise en charge des **accidents du travail et des maladies professionnelles** ; il souhaite qu'un large accès aux informations administratives disponibles soit assuré aux chercheurs, statisticiens et épidémiologistes dans le respect des règles de confidentialité.
6. Dans le contexte d'une décentralisation accrue, le Conseil renouvelle son soutien à la réflexion engagée par la CNAF sur la question des territoires pertinents pour les politiques sociales. Il souhaite qu'un système d'informations partagées assure une **connaissance cohérente des politiques mises en œuvre au plan local**.
7. Le Conseil souhaite être tenu informé des progrès réalisés dans la mise en place de la **base permanente d'équipements dans le domaine de la santé et de la protection sociale**. Il sera particulièrement attentif à ce que l'accès à cette information soit facilitée pour les différentes catégories d'utilisateurs ainsi qu'à la qualité de l'information.

Par ailleurs, la formation "Santé, protection sociale" s'associe aux avis proposés par les formations suivantes :

FORMATION EMPLOI, REVENUS - Avis n° 7

Le Conseil encourage fortement le développement des informations relatives aux **conditions de travail et à la santé**, à travers l'exploitation de l'enquête SUMER réalisée en 2003, la mise en œuvre de l'enquête « Conditions de travail » de 2005 et la préparation coordonnée de l'enquête « Santé et itinéraires professionnels » et de l'enquête complémentaire à l'enquête emploi 2007. Le Conseil appuie également les objectifs d'amélioration et de centralisation des sources administratives sur les accidents du travail et les maladies professionnelles.

FORMATION DEMOGRAPHIE, CONDITIONS DE VIE - Avis n° 2

Le Conseil encourage la Commission nationale d'évaluation du recensement de population à examiner les possibilités visant à la mise en place d'**enquêtes associées au recensement** (type enquête famille ou HID) dès le début du nouveau cycle de collecte en 2009. Il souhaite également que soit étudiée la possibilité d'utiliser dès que possible le recensement comme base de sondage d'enquêtes post-censitaires.